RELEVE DE DECISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

LUNDI 8 MARS 2021 - MAIRIE DE GAVARNIE-GEDRE – 14H00

4 Sites Natura 2000 :

- FR 7300926 - ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède
- FR 7300927 - ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
- FR 7300928 - ZSC Pic Long, Campbielh
- FR 7310088 - ZPS Cirque de Gavarnie

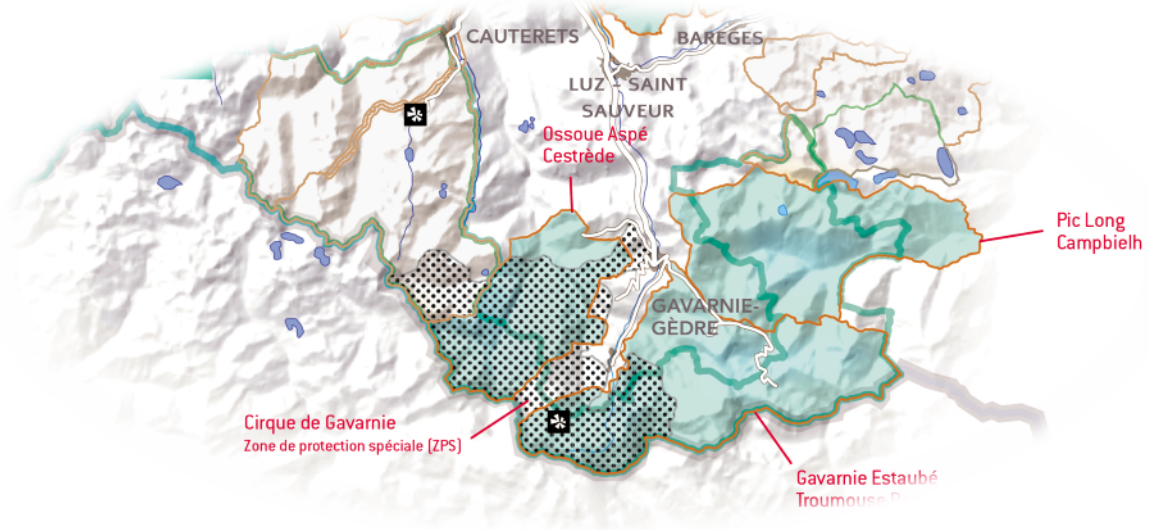

Présents (en présentiel) :

Mme Marie-Emilie NAVEL, chargée de mission natura 2000 à la Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves.

M. Nicolas ZARAGOZA, maire délégué de Gèdre sur la commune de Gavarnie-Gèdre, représentant du service environnement et de la transition écologique à Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et président des 4 sites Natura 2000.

Mme Angeline SOULERE, 4ième adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre et suppléante des 4 sites Natura 2000.

M. Carlo KUSTRE, Syndicat de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège, et élu de la commune de Gavarnie-Gèdre.

M. Jean CAZAUX, Responsable travaux à la Commission Syndicale de la Vallée du Barège ;

Mme Rose-Marie GRENOUILLET, Responsable du service environnement à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;

Mme Annie CIPIERE, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace.

M. Gilles POTTIER, Association Nature En Occitanie, chargé de mission faune en herpétologie ;

M. Fabien NABIAS, Société des Chasseurs Barégeois ;

M. François PUJO, Société des Chasseurs Barégeois ;

M. Patrick BORDEROLLE, Président de la société des Chasseurs Barégeois et représentant de la société de pêche ;

M. Bernard CATAGNE, Société des Chasseurs Barégeois ;

M. Patrick RAMANOEL, représentant de la FNE du 65 ;

M. Florian ESQUER, stagiaire de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves.

Présents (par visioconférence) :

M. Nicolas St Martin, attaché parlementaire de Jeanine DUBIE - Député de la deuxième circonscription des Hautes-Pyrénées ;

Mme Anne-Marie DEVELAY, Chargée de mission Agroécologie et Biodiversité - DREAL Occitanie (Direction de l'Ecologie - Département Biodiversité - Division Biodiversité Montagne et Atlantique) ;

Mme Nathalie DUPRIEZ, Cheffe du bureau Biodiversité, Service Environnement Risques Eau et Forêt Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées ;

M. Jérôme LAFITTE, chargé de mission faune au Parc National des Pyrénées ;

M. Nicolas THION, Technicien, Fédération Départementale de la Chasse des Hautes-Pyrénées ;

M. Guy LONCAN, agent au Parc National des Pyrénées - secteur de Luz-Saint-Sauveur ;

M. Ludovic LUBET, Office Française de la Biodiversité – 65 ;

M. Julien RONDEAU, technicien forestier territorial sur Barège-Luz St Sauveur et Gavarnie - Office National des Forêts.

Excusés :

M. Didier CARPONCIN, le sous-préfet d'Argelès-Gazost ;

Mme Chantal ROBIN-RODRIGO Conseillère départementale du canton Vallées des Gaves ;

M. Jean-Bernard SEMPASTOUS, Député de la première circonscription des Hautes-Pyrénées ;

M. Michel PÉLIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées ;

Mme BEYRIE, Conseillère départementale Maire de la commune de Vieille-Aure ;

M. Ludovic OLICARD, Chargé de mission au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;

Mme Béatrice LONCAN, Conseillère projets Territoire & Biodiversité, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées ;

M. le Maire Pierre ESTRADE, Mairie d'Aspin-Aure ;

M. MOUNIQ, Maire d'Aragnouet ;

M. Pierre LEBEAU, Président par intérim de la FFRandonnée 65 ;

Mme MARCOU Nathalie, directrice de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ;

M. Jean-Luc CAZAUX, Président de la Fédération de pêche des Hautes-Pyrénées ;

M. CAZENAVE, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

- **Ordre du jour de la séance :**

❖ **Animation des Docobs (4 sites)**

- Désignation de la structure animatrice pour les 3 années à venir (2021-2023) ;
- Point sur les évaluations des Documents d'Objectifs en cours.

❖ **Gestion des habitats/espèces**

- Prospections Desman et analyse génétique (3 ZSC) ;
- Présentation de l'étude sur le lézard des Pyrénées, (avec Jérôme LAFITTE – Parc National des Pyrénées) (3 ZSC) ;
- Présentation du projet ISOLAPOP sur le calotriton des Pyrénées (3 ZSC) ;
- Point sur le Contrat N2000 pour le maintien des prairies de fauche - plateau de Saugué (ZSC Ossoue + ZPS) ;
- Point sur le Contrat forestier N2000 sur la forêt de Couplan (ZSC Pic Long) ;
- Point sur les suivis menés avec le Conservatoire botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées (3 ZSC) ;
- Point sur les suivis faune/flore avec l'appui du Conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées / ainsi que du Parc National des Pyrénées (4 sites) ;
- Divers…

❖ **Aménagements**

- Point sur le sentier de Saugué et sa traduction (ZSC Ossoue) ;
- Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse (Revégétalisation des lieux + communication) (ZSC Gavarnie).

❖ **Agro-Pastoralisme**

- Présentation du projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély (Annie Cipière – Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace – évaluation de la ressource fourragère du plateau) (ZSC Gavarnie) ;
- Présentation du stage – sur les rigoles d'irrigation (ZSC Ossoue + ZPS) ;
- Chantier école avec les étudiants de BTS GPN de Vic en Bigorre (ZSC Gavarnie + ZPS).

❖ **Communication (4 sites)**

- Diffusion du film Natura 2000 ;
- Lettre d'information et livret Natura 2000 ;
- Animations nature grand public ;
- Exposition photos ;
- Point sur les projets à venir.

❖ **Animation du site (point budget – 4 sites)**

- Actions réalisées sur la période avril 2020 / mars 2021 ;
- Actions prévues sur la période avril 2021 / décembre 2021.

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :
http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouse_barroude

- **Introduction de la réunion**

M. Nicolas ZARAGOZA, introduit la réunion en se présentant comme nouveau président des 4 sites Natura 2000 dont la ZPS « Cirque de Gavarnie ». Il présente ensuite la liste des personnes excusées, et propose un tour de table afin que tout le monde puisse se présenter (ceux en présentiels et ceux en visioconférence).

M^{me} Marie-Emilie Navel présente ensuite l'ordre du jour de ce Comité de Pilotage pour clôturer l'année 2020. Elle passe ensuite à nouveau la parole à M. Nicolas ZARAGOZA pour l'élection de la structure animatrice.

ANIMATION DES DOCOBS_ 4 sites

- **Election de la structure animatrice**

M. Nicolas ZARAGOZA présente le rôle de la structure animatrice qui est de suivre et mettre en œuvre le Docob, porter la réalisation de l'animation (en régie ou sous-traitance) et solliciter les financements nécessaires.

M. Nicolas ZARAGOZA rappelle que l'animation des 4 sites était portée par la mairie de Gavarnie-Gèdre, puis qu'un transfert de compétences de l'animation Natura 2000 des 4 sites a été fait à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG) au 1 avril 2018, qui est donc devenue la structure animatrice des sites.

La désignation se fait uniquement par les représentants des collectivités territoriales et cela pour une durée de 3 ans renouvelable. Cette désignation sera effective pour l'année 2021 et va courir jusqu'en 2023.

M. Nicolas ZARAGOZA demande s'il y a des membres qui sont contre le fait que ce soit la CCPVG qui continue de porter l'animation du site. Sans opposition, la CCPVG est désignée comme structure animatrice des 4 sites à partir de 2021 et ce pour une durée de 3 ans.

- **Evaluations des DOCOBs**

Marie-Emilie explique que la démarche d'évaluation des DOCOBS est une action demandée par l'Etat. L'enveloppe a été retenue pour cette action en 2019. Le marché public a été lancé fin août 2019 et porté par la CCPVG, et a été validé fin décembre 2019. C'est le bureau d'étude AMIDEV qui a été retenu suite à 2 critères listés dans le cahier des charges (40% pour le prix et 60% pour la technique).
Une réunion de lancement du COTECH a eu lieu le 14 janvier 2020. Le planning n'a pas pu être respecté à cause des conditions sanitaires (COVID 19) durant l'année 2020. Un nouveau planning a été proposé par le bureau d'étude avec une rapport finalisé prévu pour octobre 2021. En parallèle, une demande de dérogation des budgets a été demandée auprès de la DDT65, avec une prorogation accordée jusque fin d'année 2021.

➔ Nouveau planning :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique) ➔
- Etape 2 : bilan technique et financier
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation

  ➔ **Restitution prévue 25 mars 2021**
- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre

  ➔ **Réalisée sur mars/avril/mai 2021**
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions ?)

  ➔ **Réalisée sur juin/juillet 2021**
- **Rapport rédigé sur août/septembre**
- **COPIL final octobre 2021**

Marie-Emilie précise que dans ce cadre, le bureau d'étude AMIDEV a ou va rencontrer une grande partie d'entre vous.

GESTION DES HABITATS/ESPECES

- **Le desman des Pyrénées *« Galemys pyrenaicus »* - 2 ZSC**

Durant l'année 2019, les animateurs du réseau Natura 2000 de la CCPVG ont suivi une formation par le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP) travaillant sur le « programme Life + Desman » et le Plan National d'Actions (PNA) Desman. Nous avons été formés à la recherche d'indices de présences (fèces ou crottes) pour intégrer au mieux

l'espèce dans les projets d'aménagements hydrauliques et améliorer la connaissance sur l'espèce.
En 2020, nous avons recruté, au sein de la CCPVG, un stagiaire (Fabien HARLE) de Licence pendant 3 mois avec comme objectif de stage d'améliorer les connaissances sur le Desman des Pyrénées par la recherche d'indices de présences sur les 7 sites Natura 2000 de la CCPVG.
Nous sommes partis de la cartographie de présence/absence de l'espèce réalisée par le CEN MP selon une modélisation statistique de la favorabilité de son habitat. Elle se découpe en 3 couleurs :

- Zone blanche : Desman considéré comme absent
- Zone grise : Desman potentiellement présent
- Zone noire : Desman actuellement présent

Nous nous sommes concentrés sur les zones grises de la carte ci-dessous, soit sur les secteurs de Bué et de Gavarnie.

Les recherches se sont faites soient dans le gave, soit par pose de pièges à fèces.

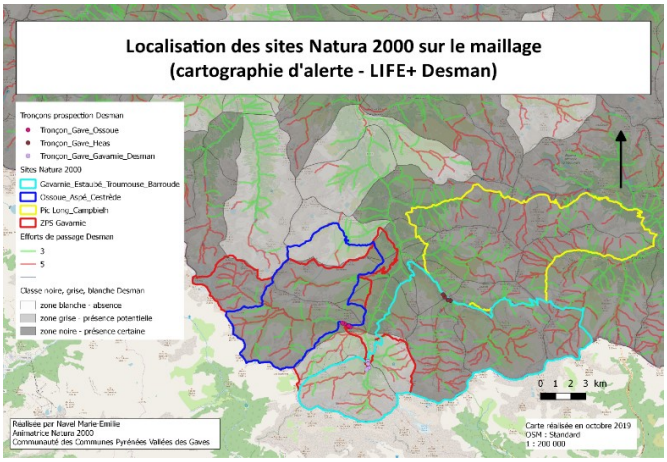

Sites Natura		ZSC « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude »		ZSC « Ossoue, Aspé, estrède »
Les gaves		la Prade	Holle	Bué
Date de prospection		25 juillet 2020	24 juillet 2020	4 août 2020
RESULTATS				
	Cincle plongeur (pelotes)	5	7	10
	Musaraigne aquatique (fèces)	15	48	15
	Loutre (épreintes)	1	1	1
	Campagnol amphibie (fèces)		1	
Pose de pièges		lesTourettes (Pouey Aspé)/ La Prade (Gavarnie) / Bué (affluents)		

Nous avons eu beaucoup de résultats autres que celui sur le desman, ce qui est intéressant localement. Malheureusement aucune analyse positive de présence de desman n'a pu être démontrée sur les 2 sites natura 2000 concernés.

Cependant, une donnée positive de desman a été trouvé sur le site du « Moun Né de Cauterets, Pic de Cabaliros », animé par la CCPVG, plus exactement sur le ruisseau de la Catarabe.

Nous avons consommé une enveloppe de 703€ sur la période avril 2020-mars 2021, et nous programmons une enveloppe de 840€ sur la période à venir de 2021.

- **Le suivi du lézard des Pyrénées - 3 ZSC**

Marie-Emilie, introduit sur l'espèce du lézard de Bonnal, avec un enjeu de l'espèce face au changement climatique. Elle passe ensuite la parole à Jérôme LAFITTE du Parc National des Pyrénées, qui présente le projet de mise en place d'un suivi à long terme sur le lézard de Bonnal dans la zone cœur du PNP.
Jérôme explique que le projet est multi-partenarial (DDT, DREAL Occitanie, NEO, CCPVG, PNP, OBIOS). Il présente l'espèce (thermophile), son habitat (rocheux fragmentés, éboulis), ses menaces (changement climatique, compétition interspécifique).
Puis, présente le suivi long terme avec :
➔ Lézard de Bonnal = espèce indicatrice du changement climatique (Lien établi avec le PNA en faveur des Lézards des Pyrénées 2020 – 2029)
➔ Avec pour objectifs :

- Suivre sur le long terme l'évolution de l'abondance relative de la population du PNP
- Suivre sur le long terme l'évolution de la répartition spatiale des 2 espèces (remontée en altitude ?)

Jérôme LAFITTE présente enfin le calendrier pour les années à venir :

Année 2021 : (selon les sites définis sur la cartographie suivante)

- Elaboration du protocole de suivi long terme
- Test du protocole sur les populations déjà connues
- Complément d'inventaire sur d'autres sites favorables

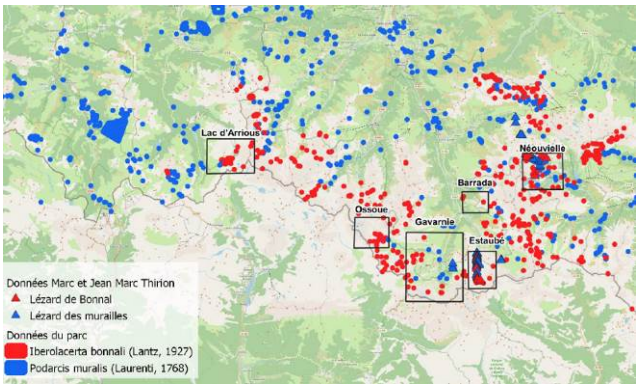

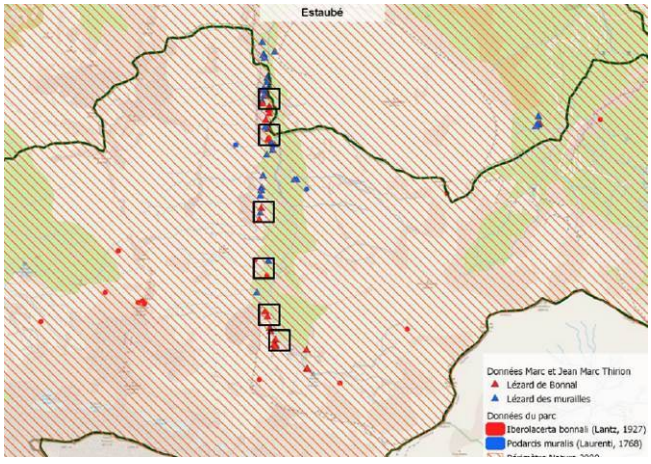

Exemple des quadrats qui seront mis en place sur le secteur d'Estaubé.

Pour l'année 2022, il est prévu :

- Formation des agents du PNP et des chargés de missions Natura
- Choix définitif des sites d'études

Après le lancement du suivi long terme, il sera répété ensuite tous les 5 ans.

Marie-Emilie reprend ensuite la parole et explique que les budgets initialement prévus sur le suivi du lézard de Bonnal n'ont pas été initié durant l'été 2020 en conséquence de la crise sanitaire mais également d'un retard de paiement conséquent sur les budgets de l'animation Natura.
Nathalie DUPRIEZ précise que les retards de paiement sont dû à d'autres actions natura 2000 déjà engagées ; que les retards de paiement sont d'ordre plutôt administratif. Elle confirme que ce retard a permis de faire évoluer le projet de suivi vers quelque chose de plus concerté. Elle précise également que le budget de 15.000€ prévu est bien pour les 3 sites Natura 2000 de Gavarnie, et qu'un budget complémentaire est prévu pour les autres sites Natura 2000 qui sont également concernés par l'espèce et son suivi.
Gilles POTTIER rappelle que NEO (Nature en Occitanie) a mis en place depuis 2011 dans le cadre du PNA, des suivis altitudinaux. Pour la mise en place du suivi côté PNP, Gilles POTTIER précise que le PNP a voulu mettre en place un suivi basé sur des protocoles alpins pour des soucis de cohérence inter-parc.

- **Le suivi du calotriton - 3 ZSC**

Marie-Emilie présente ensuite le suivi ISOLAPOP mené par le PNP, avec le CNRS de Moulis et le bureau d'étude Ecodiv (Jean Muratet).

L'objectif du projet est d'étudier les différents aspects de l'interaction calotritons-poissons au niveau écologique et socio-économique afin de proposer des solutions de gestion piscicole durables. Ce suivi se déroule sur 2020 et 2021.

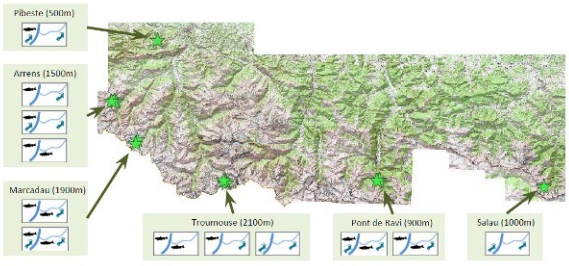

Le projet se développe sur tout le territoire du PNP, et sur nos sites Natura, c'est le site de Troumouse qui a été choisi.

Marie-Emilie explique le dérouler des 2 sessions de terrain avec la première qui s'est faite en juillet 2020. Les tronçons choisis ont été caractérisés, plusieurs prises de mesures ont été faites : vitesse du courant, température, conductivité du ruisseau. La ressource trophique a également été évalué. Des comptages des larves et des adultes ont également été faites le soir à plusieurs heures de la nuit. Lors de la session de septembre, les mêmes mesures ont été faites, avec en plus une pêche électrique pour mieux caractériser l'utilisation du milieu par le poisson. On s'est aperçu comme cela que le saumon de fontaine s'était naturalisé sur le ruisseau du Cot, puisqu'on a repéché des petits spécimens. Marie-Emilie explique que la campagne sera réitérée en 2021 pour pallier aux variations interannuelles.

L'animatrice précise qu'un rendu sera fait en fin d'année 2021.

M. Patrick RAMANOEL, nous présente une photo d'un couple de calotriton qu'il a chez lui dans un bassin et qui est présent chaque année (non pas une rivière). M. Gilles POTTIER confirme que c'est bien du calotriton et ajoute qu'un gros article vient de sortir sur l'espèce, de plus de 100 pages, qui est téléchargeable via le lien suivant :

http://lashf.org/wp-content/uploads/2020/02/HERP-ME-Vol-03-Calotriton-des-Pyrenees-2021.pdf

C'est une monographie du Calotriton asper (Calotriton des Pyrénées, ex-"Euprocte" des Pyrénées) récemment parue. Il s'agit d'un gros travail collégial, qui synthétise l'ensemble des connaissances disponibles à ce jour sur le versant français des Pyrénées.

- **Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP – 3 ZSC**

Marie-Emilie commence par le suivi des prairies de fauche de montagne, avec une problématique spécifique d'extension de la grande berce des Pyrénées. Une ombellifère imposante qui une fois coupée fait pourrir les boules de foin ramassées, car la plante gorgée d'eau a dû mal à sécher. Dans ce cadre, un diagnostic de territoire a été mené entre 2012 et finalisé en 2015 par un document de synthèse qui a été distribué aux éleveurs lors d'une formation agricole que nous avons organisé pour les éleveurs au mois de mars et avril 2016. Suite à ça, un petit groupe de 3 éleveurs a été créer pour mener des expérimentations en plein champ, avec des changements de pratiques mises en place que nous suivons. Les exploitations deviendront « fermes pilotes » sur le sujet. Marie-Emilie explique que la DREAL nous a orienté sur la création d'un GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnementale), mais la chambre d'agriculture n'a pas voulu donner de suite favorable car elle estime qu'il n'y a pas personnes suffisamment nombreuses et motivées.

Anne-Marie DEVELAY explique qu'à la création d'un GIEE, il y a des crédits d'animation. Elle propose de prendre le temps d'y réfléchir. Le groupement est à géométrie variable, ça peut concerner l'ensemble d'un département, mais il peut y avoir aussi qu'un petit groupe de personnes (5 agriculteurs) qui initient le groupement. Marie-Emilie mentionne les retours d'expérience de la chambre d'agriculture sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir un groupe de personnes très motivés pour que le groupement persiste dans le temps. Anne-Marie DEVELAY, explique qu'il est en effet évident qu'il faille un groupe de personnes motivées pour que le groupement fonctionne, et que ça ne doit pas venir uniquement des techniciens. Elle rappelle, que la mise en place d'une MAE sur la Berce des Pyrénées n'avait pas été possible car, ce n'est pas une espèce invasive et que les parcelles touchées étaient en grande partie situées hors des sites natura 2000.

Marie-Emilie poursuit sur les différents suivis accompagnés par le CBNPMP : suivi du carex bicolore, suivi sur la fougère aigle, sur les gispetières, suivi des buttes à sphaigne, suivi débroussaillage/écobuage sur le secteur de Groutte.

Marie-Emilie explique qu'une enveloppe budgétaire de 2.875,00€ HT est prévue pour renforcer les équipes du CBN pour poursuivre les suivis initiés sur les sites.

- **Suivis de la flore – avec un accompagnement du PNP – 2 ZSC**

Marie-Emilie rappelle les 3 suivis flore encadrés par le Parc National des Pyrénées et qui concernent des espèces d'intérêt communautaires, qui sont celui de la Bordères des Pyrénées en vallée de Gavarnie, de la vesce argentée au port de Campbielh et l'Androsace des Pyrénées dans le Néouvielle.

- **Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1 et 2 de la DO - ZPS**

Marie-Emilie fait ensuite le point sur les différents suivis mis en place sur la ZPS de Gavarnie. Le suivi du gypaète barbu est réalisé par le PNP. Elle explique que cette année il n'y a qu'un couple nicheur sur la ZPS, au lieu de 2.

Elle mentionne ensuite que le PNP a accordé quelques journées agents pour l'aider à estimer la population de couples nicheurs de pie grièche écorcheur sur la ZPS en 2021 sur le secteur de Toussaous.

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur les galliformes de montagne avec un suivi tous les ans de l'indice de reproduction des populations de perdrix grises de montagne sur le secteur d'Ossoue. C'est un comptage qui se fait en commun avec le PNP et la société des chasseurs barégeois.

Les suivis sur le grand tétras, sont faits entre le PNP pour le territoire en zone cœur du parc et la société des chasseurs barégeois sur le reste de la ZPS. Ce sont les coqs chanteurs qui sont inventoriés, ce qui participe à l'estimation faite de la population Pyrénéenne.

Le suivi des lagopèdes est quant à lui plus difficile, car le protocole de suivi n'est pas encore bien défini.

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur les rapaces nocturnes, comme celui du grand-duc suivi sur Gavarnie réalisé par le PNP et l'animatrice depuis l'année dernière. Le suivi de la chouette Tengmalm a pris de l'ampleur cette année car piloté par l'ONF avec une estimation des mâles chanteurs réalisés à l'échelle de Hautes-Pyrénées, avec plusieurs volontaires chez les agents ONF/Animatrice Natura 2000/association NEO/PNP.

Aujourd'hui nous en sommes à 47 mâles chanteurs (données ONF-avril 2021).

GESTION FORESTIERE

- **Pérenniser / Développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité – ZSC Pic Long Campbielh**

Marie-Emilie expose le projet de mise en place d'un contrat forestier sur la forêt de Couplan – Commune d'Aragnouet. Elle rappelle l'historique du projet qui est le suivant :

- Appel à projet « soutien à la mobilisation de bois par câble » (Région – fin 2018) : dossier déposé par l'ONF afin d'exploiter certaines parties de la forêt de Couplan située sur la commune d'Aragnouet.

- Nature en Occitanie (NEO) rédige une première note sur l'intérêt patrimoniale des VF Pyrénéennes et leur préservation (enjeux écologiques forts avec des espèces remarquables (lichens, champignons saproxyliques, syrphes, coléoptères, oiseaux, ...)
- Réunion du 7 mars 2019, (entre NEO/ONF/commune) où la commune d'Aragnouet s'engage à préserver l'intérêt patrimonial des VF ➔ Proposition d'un contrat N2000 pour soutenir le propriétaire pour la non exploitation forestière du site.
- Contrat forestier (F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents) est ensuite déposé en DDT par la mairie d'Aragnouet le 19 juin 2019 non accepté.
- Réunion (pendant la phase de confinement COVID) le 6 avril 2020, entre les participants suivants : DREAL/DDT/ONF/NEO/Mairie/N2000. Les conclusions ont été les suivantes :
    - ✓ Modification à apporter au contrat N2000
    - ✓ Modification de l'aménagement forestier soit accepté par la DRAFF.

Depuis la dernière réunion, l'ONF a déposé la modification d'aménagement forestier en ce début juillet 2020. Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente de l'arrêté de modification de l'aménagement de la DRAAF. Marie-Emilie précise un premier estimatif de ce futur contrat d'environ 25.000€.

M. Patrick RAMANOEL demande quelques précisions sur les autres espèces de reptiles : le lézard vert, la vipère, les couleuvres… qui n'ont pas été abordé lors de la présentation, avec une nouvelle loi sur la protection des reptiles.

M. Gilles POTTIER explique que l'on traite lors de ce COPIL que des espèces Natura 2000 qui sont inscrites à l'annexe II de la directive Habitats.

M. Patrick RAMANOEL demande pourquoi ces espèces ne sont pas inscrites en tant qu'espèces Natura 2000 ?

M. Gilles POTTIER explique que le sujet est compliqué et serait long à expliquer, et ajoute que le nouvel arrêté sur la protection des reptiles est à peu près le même que le précédent, sauf que la vipère aspic et la vipère péliade sont désormais intégralement protégées. Il rappelle qu'ici, il n'y a pas de vipère d'Orsini (dans les Alpes), qu'il y à la vipère aspic (sous espèce Pyrénéenne), et que l'on a calqué sur les autres Etats européens en termes de protection.

Dans cette même action, il y avait pour projet de mettre en place des formations pour les élus/les propriétaires/les techniciens forestiers afin de les sensibiliser aux enjeux suivants :

- ➨ Les vieilles forêts et leur richesse
- ➨ Espèces saproxyliques

Marie-Emilie explique que les budgets initialement prévus pour 2020, n'ont pas été consommé pour les mêmes raisons de retard de paiement, et qu'ils ne seront pas reportés sur 2021, car la charge de travail est trop importante.

o Maintien de prairies de fauche de montagne – ZPS+ZSC Ossoue

Marie-Emilie présente ensuite le projet d'entretiens des rigoles d'irrigation/drainage, avec un contrat Natura 2000 déposé en 2020. Le budget du contrat a été accepté pour 5 ans, pour un montant de 22.583,99€ HT. L'animatrice rappelle qu'elle a encore un dossier de déclaration préalable à déposer au titre des sites classés, avec également une évaluation d'incidences natura 2000. Marie-Emilie précise que le choix technique de réfection de la rigole se fera par du génie végétal, comme le dessin le montre ci-dessous.

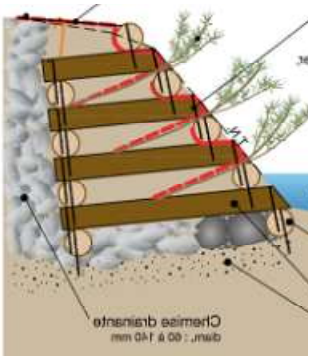

M. François PUJO demande confirmation du fait que l'on refasse la rigole d'irrigation. L'animatrice précise que oui, car il est important de refaire passer l'eau au même endroit, puisque la rigole joue un rôle de drainage du bassin versant. M. François PUJO félicite l'action à venir.

AGRO-PASTORALISME

o La gestion de l'eau sur le territoire de Gavarnie-Gèdre - ZSC Ossoue

Marie-Emilie poursuit sur la gestion des prairies de fauche de montagne afin d'essayer de palier en amont au risque d'effondrement des rigoles, nous avons pris un stagiaire sur 6 mois. Un Master 2 « Gestion des territoires ruraux et développement local » à Foix, Florian ESQUER. Ce stage peut se découper en trois grandes phases (Passé, Aujourd'hui et Demain ?) avec pour objectifs de faire :

- Inventaires des rigoles selon plusieurs critères : fonction/historique/utilisation.
- Diagnostic de l'état actuel des rigoles selon différents critères à construire (état/travaux/risques/fonction).
- Face au changement climatique, quelle prospective pour une utilisation future ?
  - ✓ en s'adaptant aux nouvelles pratiques agricoles.
  - ✓ en prenant en compte la gestion des risques naturels,

L'animatrice rappelle que pour ce stage nous avons 4.550,00 € TTC.

o Projet de reconquête pastorale du plateau de Coumély – ZSC Gavarnie

Marie-Emilie NAVEL introduit ensuite le projet de reconquête et mise en valeur pastorale du plateau de Coumély de Gèdre, qui reprend plusieurs fiches-action du DOCOB et qui stipulent : « Limiter la fermeture du milieu en augmentant la charge pastorale sur Coumély de Gèdre, zone en déprise ». Elle rappelle l'historique de l'action : lancée le 17 juillet 2008 avec une première réunion de présentation qui n'avait abouti sur aucun projet. Aujourd'hui, les choses sont différentes puisque ce sont les éleveurs qui sont venus nous chercher pour réaliser un projet collectif. Elle rappelle que le secteur de Coumély de Gèdre possède une organisation spatiale particulière, avec 4 quartiers d'anciennes granges foraines avec

parcellaires privés morcelés et entourés de terrains collectifs indivis. Il y a sur ce secteur plus de 80 propriétaires. Puis, elle présente brièvement l'historique pastoral du plateau de Coumély de Gèdre et pose les premières interrogations que suscitent ce projet :

- Quel avenir pour ce plateau ?
- Comment maintenir un niveau d'entretien et éviter l'embroussaillement ?
- Quelle place dans les systèmes agricoles actuels ?
- Réflexion lancée fin 2017 / exploitants + commune Gavarnie/Gèdre
- Objectif : Maintien en l'état du plateau

Elle explique que la sécurisation de l'accès au plateau par le sentier actuel pour les ayants-droit (convention de passage + travaux) sera une des premières actions. Elle explique que toutes les autres solutions d'accès au plateau ont été étudiées mais qu'aucune n'a pu aboutir sur une solution viable (pour cause d'enjeux financier, environnementaux, liés aux risques naturels, à l'impact paysager…). Elle présente ensuite les futurs travaux envisagés sur le plateau suite à une sortie terrain organisée avec les éleveurs. Elle présente ensuite l'historique des réunions effectuées :

- **Fait en 2018-2019 :**
  - Réunion de présentation aux propriétaires (AG1) – 26 juillet 2018.
  - GT (6x) – dont le dernier du 4mars2021 – sur les statuts.
  - Une sortie avec les éleveurs – automne 2019 – travaux à mener.
  - AG2 aux propriétaires – 15 novembre 2019.
- **Fait en 2020 :**
  - Présentation du projet aux nouveaux élus.
  - Travail du Gip-CRPGE sur la valeur pastorale du plateau fait courant l'été 2020, avec un budget de 3.000€TTC.
- **Pour 2021 :**
  - GT – 4 mars 2021 – sur les statuts.
  - Nouvelle délibération en CM avec la nouvelle municipalité.
  - Déposer la demande de création d'une AFP sur Coumély de Gèdre en préfecture.

Marie-Emilie passe ensuite la parole à Annie CIPIERE du Gip-CRPGE qui présente le travail toujours en cours. Annie CIPIERE explique que l'objectif était de disposer d'éléments techniques sur la ressource fourragère concernant ce plateau, afin d'aider à la prise de décision pour les futurs projets de gestion de la future AFP. Début juillet 2020, pour évaluer la ressource fourragère (11 relevés ont été effectués) sur les différents faciès agro-pastoraux du plateau (et non pas habitats).

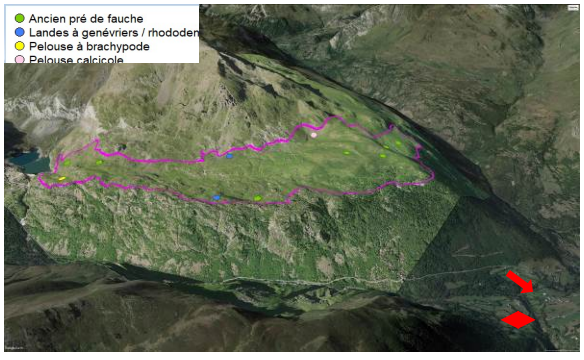

Annie CIPIERE explique l'exercice de la méthode de relevé sur lesquels on calcul un

indice de qualité fourragère que l'on appelle « valeur pastorale », à laquelle on applique un coefficient de productivité, qui permet d'en déduire la ressource fourragère disponible pour les troupeaux.

L'objectif est d'avoir un pacage relativement important sur plusieurs années.

Les anciens prés de fauche sont plutôt des pelouses aujourd'hui. Elle présente les différentes qualités fourragères que l'on peut retrouver sur le plateau.

Annie CIPIERE explique ensuite que l'objectif est de finaliser le traitement des données pour obtenir les résultats. Avec ces résultats, nous pourrons revenir ensuite vers le groupe de travail pour discuter avec eux des mesures de gestion à pouvoir mettre en place. Tout cela fera l'objet d'un rapport qui sera remis au Comité de Pilotage.

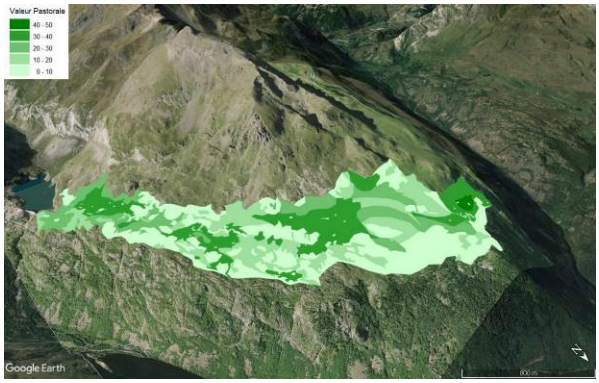

M. François PUJO explique que tout ce qui est de couleur claire sur la cartographie ci-jointe représente les zones de landes fermées. Il demande ensuite les actions qui pourraient être mis en place afin de faire revenir des couleurs plus foncées sur la cartographie signe de meilleure qualité fourragère sur le plateau. Annie CIPIERE explique que la carte ci-jointe est une carte intermédiaire sur la qualité de la ressource, qui va nous permettre en appliquant un coefficient d'en déduire la quantité de ressource présente sur le plateau. Elle reprend l'exemple de la pelouse à Brachypode qui d'un point de vue qualité n'est pas exceptionnelle, mais d'un point de vue de la ressource produite est très importante. Marie-Emilie NAVEL précise bien que ce travail est un outil qui doit permettre d'engager la discussion avec le groupe de travail et les éleveurs présents sur le plateau.

Annie CIPIERE rappelle que l'étude est là pour calibrer la quantité de ressource disponible et également la quantité des troupeaux.

M. CASTAGNE se questionne sur la convention de passage prévue sur le barrage qui nécessite une servitude de passage, et se demande quel type de passage pourra être supporter. Marie-Emilie NAVEL explique qu'après les travaux d'EDF de 2015 sur le barrage qui a permis de mettre en place un déversoir pour une crue millénale, on passait avec un petit tracteur. Aujourd'hui, après les travaux, on peut encore passer en quad, à pied et avec les troupeaux. La création de l'association (AFP) est là aussi pour mettre en place une convention de passage pour les 80 propriétaires du plateau, plus facile à acquérir en étant regroupé, que seul.

M. CASTAGNE demande pourquoi la partie de Gavarnie n'a pas été englobé dans le périmètre de l'AFP ? Marie-Emilie explique que la demande est venue de Gèdre en premier lieu, que le secteur de Gavarnie fonctionne un peu différemment, que l'on a préféré garder un groupe qui fonctionne bien. Cependant, il n'est pas impossible que l'AFP une fois créée soit étendue à la partie sur Gavarnie.

M. PUJO rappelle qu'il y a 2 sentiers qui permettent d'accéder par la route d'Héas et par le pont de Peregnet jusqu'au plateau.

M. Ludovic LUBET demande si une évaluation environnementale a été faite sur le plateau en amont des futurs projets de gestion (notamment oiseaux – pie grièche) ? Marie-Emilie explique qu'un état zéro sera lancé après la création de l'AFP de Coumély et avant les premiers travaux. Elle explique que les statuts ont été rédigés, que la commune doit encore prendre une délibération par rapport au projet d'AFP, et que la création doit être déposée en préfecture dans le courant du printemps.

AMENAGEMENTS

- **Point sur le sentier de Saugué et sa traduction - ZSC Ossoue**

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite la traduction qui a été faite sur le plateau de Saugué en anglais et espagnol pour faciliter la compréhension des milieux montagnards par les touristes étrangers, pour un montant de 597,00€ TTC.

- **Point sur la gestion de la fréquentation touristique de Troumouse – ZSC Gavarnie**

Marie-Emilie explique le projet sur Troumouse, où la demande de l'UNESCO était de retirer les voitures du cœur de site de Troumouse, qui se trouve également en zone cœur du Parc National. Elle explique que les travaux menés par la mairie de Gavarnie-Gèdre et notamment en zone cœur de site, ont été suivi par l'animatrice et le conservatoire botanique, surtout les procédés de revégétalisation du site, engagé avec de la semence locale. Suite à un désengagement de l'entreprise qui a réalisé une partie les travaux de manière bâclée, les résultats ont été très médiocres. Un chantier de revégétalisation a donc été programmé en novembre 2020 pour assurer une bonne reprise de la végétation sur les lieux, avec les agents communaux et le Parc National.

Elle explique qu'une enveloppe accordée par la DREAL dans le cadre du site classé a également été accordée pour 2021 afin d'assurer une meilleure intégration suite aux travaux sur les talus de la route notamment et sur les abords du Maillet.

Dans le cadre des travaux du site, un abri bus a été créé afin d'accueillir les touristes sur site. Il a été installé de grands panneaux d'information sur les lieux, avec une partie consacrée au milieux naturels (habitats, faune, flore) auquel nous avons participé à la réalisation. L'objectif des panneaux étant de sensibiliser le visiteur à la fragilité des lieux et à paysage complétement façonné par l'homme.

COMMUNICATION

- **Les animations de l'été Natura 2000**

Marie-Emilie présente ensuite les animations menées durant l'été, avec cette année, une enveloppe qui n'a pas été consommée intégralement faute de crise sanitaire et

d'engagement pris tardivement par la collectivité. Il y a eu pour 2020, 4 sorties réalisées sur 6 prévues : le 23 et le 31 juillet ; et le 7 et 18 août, menées en co-animation avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement).
Un budget de 2.250,00€ TTC est proposé pour l'année 2021.

- **Les outils existants**

Marie-Emilie rappelle les différents outils qui existent au sein du réseau : le film Natura 2000 qui a été primé en 2019 par le grand prix Natura 2000 « Communication », lancé par l'agence française de la biodiversité (aujourd'hui OFB).

Elle explique que c'est un film à la fois technique et esthétique sur le travail opéré par le réseau Natura 2000 dans les Vallées des Gaves. La volonté était que le contenu du film soit accessible au plus grand nombre. Il mélange interviews, actions concrètes de suivis et de sensibilisation, prises de vues « au sol » et avec un drône, dans un format court de 12 minutes, divisé en 5 épisodes. Il est possible de présenter individuellement ces scénettes thématiques pour enrichir une animation spécifique.
Les acteurs au sens propre sont les animateurs Natura 2000, leurs partenaires scientifiques (Conservatoire Botanique, bureaux d'études…), institutionnels (agents des réserves, Parc National des Pyrénées, acteurs locaux des comités de Pilotage), des écoliers lors d'une animation, des agriculteurs…
Le film finalisé a été publié sur YouTube (grand public) et Dailymotion (partenaires administratifs) et relayé par nos partenaires avec leurs outils de communication (sites internet, mailing, Facebook).
Il a également été présenté lors des Comités de Pilotages et diverses réunions locales. Elle ajoute le travail qui devra être mené avec l'agence touristique des vallées de Gavarnie (ATVG), avec Nathalie MARCOU directrice qui s'excuse de ne pas pouvoir être présente. Marie-Emilie explique qu'il faudra travailler avec eux afin que le film soit mieux vue dans les offices des vallées.
Elle présente ensuite le budget retenu pour travailler sur la communication des sites qui viendra remplacer les habituelles lettres Infosite qui sont un peu désuètes. L'objectif serait de faire quelque chose de plus globale à l'échelle de la Communauté des communes.
Elle rappelle l'existence de l'exposition itinérante disponible au PLVG, constituée de 21 kakemonos dont 7 sur des thématiques spécifiques (faune, flore).
Elle mentionne ensuite la réimpression du topoguide en 2020, pour un budget de 5.184,00€TTC pour 3000 exemplaires et qui seront diffusés dans tous les offices des différentes vallées de la CCPVG.
Elle ajoute qu'un travail d'exposition sera menée également sur les différentes espèces faune/flore/habitat Natura 2000 pour cet été 2021, et mis à disposition du site de Troumouse en priorité pour sensibiliser les visiteurs.

- **Les actions avec les scolaires**

Marie-Emilie rappelle les chantiers école mis en place notamment avec les BTS/licence suite au chantier d'écobuage réalisé sur le secteur de Groutte. Les étudiants après une présentation en salle, nous aide à nettoyer l'estive du reste des rames de genévrier calcinées.

Elle présente également les animations avec les scolaires de la vallée qu'elle souhaiterait mettre en place pour septembre 2021. Un travail qui sera mené conjointement avec l'association MCA (Montagne, Culture et Avenir) sur les prairies de fauche. L'association viendra également en appui dans le co-encadrement du stage de Florian ESQUER et les rigoles d'irrigation.

ANIMATION DES SITES (BUDGETS)

- **Point sur les budgets – actions animation**

Marie-Emilie présente enfin la dernière diapo qui fait état des financements prévus sur les différentes périodes d'animation : d'avril 2020 à mars 2021.

M. François PUJO déplore le fait qu'il y ait beaucoup d'études et peu d'actions, et qu'à la fin le desman aura disparu. Il explique que les anciens disaient toujours que le desman vivait dans les rigoles et non pas dans les grandes rivières. Le réseau hydraulique étant à l'abandon, il serait intéressant de pouvoir le remettre en état.

Marie-Emilie NAVEL explique que pour remettre en état le réseau, il faut réinstaurer des travaux collectifs.

M. Patrick RAMANOEL se demande également comment peut-on protéger les reptiles. Marie-Emilie explique qu'elle a déjà tenté de former certains acteurs, en l'occurrence les accompagnateurs en moyenne montagne, afin de sensibiliser les accompagnants qui pourront ensuite sensibiliser les accompagnés. Cependant, il y a autour de cette thématique très peu d'engouement. Gilles POTTIER ajoute qu'il y a la protection des reptiles par les espaces qu'ils occupent notamment l'agriculture traditionnelle (haies entretenues, les murets…). Il y a aussi les obstacles culturels avec les vipères et les couleuvres qui sont régulièrement tuées pour rien. Gilles POTTIER explique que ça fait de nombreuses années qu'il réalise des stages en herpétologie afin de montrer aux gens ce qu'est une vraie couleuvre. Il déplore que les choses évoluent mais lentement. M. Patrick RAMONOEL explique qu'il faut de la sensibilisation à Gavarnie devant son magasin l'été en montrant aux touristes ce qu'est une couleuvre. M. François PUJO propose de refaire des murs en pierre sèche pour favoriser les reptiles.

Marie-Emilie NAVEL clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assistés à ce comité de pilotage, et s'excuse pour les difficultés engendrées par l'association du présentiel + visioconférence.

M. Nicolas ZARAGOZA clôt la séance à 16h45.

Le Maire délégué,
Nicolas ZARAGOZA